



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

Room 1650, 635 8th Ave. S.W.

Calgary

Alberta

T2P 3M3

Bid Fax: (403) 292-5786

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and  
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer  
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et  
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,  
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés  
énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada/Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Room 1650, 635 8th Ave. S.W.

Calgary

Alberta

T2P 3M3

<b>Title - Sujet</b> PVC, ABS, and PP Edgebanding	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21C11-177016/A	<b>Date</b> 2017-07-28
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21C11-177016	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$CAL-136-6618
<b>File No. - N° de dossier</b> CAL-6-39105 (136)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-09-08</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Mountain Daylight Saving Time MDT	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Blake, Luke	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cal136
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (403)613-0725 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (403)292-5786
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA CORCAN NQH 340 LAURIER AVENUE WEST OTTAWA Ontario K1A0P9 Canada	
<b>Security - Sécurité</b> This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>3</b>
1.1 INTRODUCTION	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU	4
1.4 CONTENU CANADIEN	4
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	4
2.4 LOIS APPLICABLES	5
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	12
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>12</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	12
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	13
<b>PARTIE 6 – EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES</b>	<b>14</b>
6.1 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	14
<b>PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT</b>	<b>14</b>
<b>A. OFFRE À COMMANDES</b>	<b>14</b>
7.1 OFFRE	14
7.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	14
7.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	14
7.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	15
7.5 RESPONSABLES	15
7.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	16
7.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	16
7.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	16
7.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	16
7.10 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	17
7.11 LOIS APPLICABLES	17
<b>B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT</b>	<b>17</b>
7.1 ÉNONCÉ DES BESOIN	17
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	17
7.3 DURÉE DU CONTRAT	17
7.4 PAIEMENT	18
7.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	18
7.6 ASSURANCES	18

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

7.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	18
<b>ANNEXE « A »</b> .....	<b>19</b>
ÉNONCÉ DES <i>BESOIN</i> .....	19
<b>ANNEXE « B »</b> .....	<b>21</b>
BASE DE PAIEMENT .....	21
<b>ANNEX "C"</b> .....	<b>67</b>
TABLEAU DE CONFORMITÉ .....	67
<b>ANNEXE « D »</b> .....	<b>70</b>
ÉTABLISSEMENTS DE LIVRAISON ET RESPONSABLES DU SITE .....	70
<b>ANNEXE « E »</b> .....	<b>72</b>
EXIGENCES DE COULEURS.....	72
<b>ANNEXE « F » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES</b> .....	<b>75</b>
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	75

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- |          |   |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;   |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;  |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;   |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;  |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;  |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et   |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :<br><br>7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;<br><br>7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent l'Énoncé le Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

### **1.2 Sommaire**

Fournir des bandes de chant en acrylonitrile butadiène styrène (ABS), en polychlorure de vinyle (PVC) et en polypropylène (PP), conformément à l'annexe A Besoin, à l'annexe B Base de paiement, à l'annexe C Tableau de conformité, et à l'annexe D Établissements de livraison, pour le Service correctionnel du Canada, CORCAN, dans divers établissements au Canada, au besoin, durant la période visée par l'offre à commandes, de la date d'attribution jusqu'au 31 mars 2018, inclusivement.

Si l'offre à commandes est autorisée pour une durée plus longue que la période initiale, l'offrant offre de prolonger son offre de quatre (4) périodes supplémentaires de douze (12) mois chacune, soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2019; 1er avril 2019 au 31 mars 2020; 1er avril 2020 au 31 mars 2021; et du 1er avril 2021 au 31 mars 2022; aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs ou prix que ceux qui sont précisés dans l'offre à commandes, ou à des tarifs ou prix calculés conformément à la formule précisée dans l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 1.4 Contenu canadien

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2017-04-27) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 120 jours

#### 2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007-05-25
M1004T	Condition du matériel – offre	2016-01-28

### 2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

### 2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 5 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

## 2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en devant Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

- Section I : offre technique (1 copie papier)
- Section II : offre financière (1 copie papier)
- Section III: attestations (1 copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

### **Section I : Offre technique**

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### **Section II : Offre financière**

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **3.1.1 Paiement électronique de factures - offre**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « F » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « F » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

### **Section III: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux (2) soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.
- b) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- c) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

- a) Capacité de s'acquitter de la portée intégrale des travaux décrits en annexe « A », Énoncé des Besoin.
- b) Capacité de répondre à toutes les exigences obligatoires à l'annexe « C » Tableau de conformité

#### 4.1.2 Évaluation financière

Les prix FAB Destinations de tous les articles mentionnés à l'annexe « B » - *Base de paiement* seront évalués comme suit :

**Pour la période allant de la date d'émission de l'offre à commandes jusqu'au 31 mars 2018**

Ligne 1a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 1a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 1a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 1a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 1a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 1b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 1b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 1b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 1b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 1b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 1c (i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 1c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 1c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 1c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 1c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 1d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 1d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 1d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 1d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$   
Ligne 1d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 2a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 2a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 2a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 2a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 2a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 2b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 2b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 2b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 2b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 2b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 2c (i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 2c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 2c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 2c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 2c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 2d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 2d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 2d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 2d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$   
Ligne 2d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 3a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 3a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 3a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 3a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 3a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 3b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 3b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 3b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 3b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 3b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 3c (i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 3c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 3c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 3c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 3c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 3d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 3d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 3d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 3d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$   
Ligne 3d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 4a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 4a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 4a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 4a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 4a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 4b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 4b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 4b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 4b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 4b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 4c (i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 4c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 4c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 4c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 4c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 4d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 4d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 4d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 4d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$

Ligne 4d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 5a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 5a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 5a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 5a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 5a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 5b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 5b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 5b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 5b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 5b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 5c (i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 5c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 5c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 5c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 5c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 5d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 5d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 5d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 5d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$   
Ligne 5d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 6a (i) :  $570 \times (B + C)/2$   
Ligne 6a (ii) :  $760 \times (B + C)/2$   
Ligne 6a (iii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 6a (iv) :  $684 \times (B + C)/2$   
Ligne 6a (v) :  $266 \times (B + C)/2$

Ligne 6b (i) :  $1\,140 \times (B + C)/2$   
Ligne 6b (ii) :  $1\,520 \times (B + C)/2$   
Ligne 6b (iii) :  $3\,040 \times (B + C)/2$   
Ligne 6b (iv) :  $1\,368 \times (B + C)/2$   
Ligne 6b (v) :  $532 \times (B + C)/2$

Ligne 6c(i) :  $4\,000 \times (B + C)/2$   
Ligne 6c (ii) :  $5\,330 \times (B + C)/2$   
Ligne 6c (iii) :  $10\,660 \times (B + C)/2$   
Ligne 6c (iv) :  $4\,797 \times (B + C)/2$   
Ligne 6c (v) :  $1\,865 \times (B + C)/2$

Ligne 6d (i) :  $5\,715 \times (B + C)/2$   
Ligne 6d (ii) :  $7\,620 \times (B + C)/2$   
Ligne 6d (iii) :  $15\,240 \times (B + C)/2$   
Ligne 6d (iv) :  $6\,858 \times (B + C)/2$   
Ligne 6d (v) :  $2\,667 \times (B + C)/2$

Ligne 7a (i) :  $2\,225 \times (B + C)/2$   
Ligne 7a (ii) :  $2\,965 \times (B + C)/2$   
Ligne 7a (iii) :  $5\,930 \times (B + C)/2$   
Ligne 7a (iv) :  $2\,670 \times (B + C)/2$

Ligne 7a (v) :  $1\,040 \times (B + C)/2$

Ligne 7b (i) :  $4\,285 \times (B + C)/2$

Ligne 7b (ii) :  $5\,714 \times (B + C)/2$

Ligne 7b (iii) :  $11\,428 \times (B + C)/2$

Ligne 7b (iv) :  $5\,140 \times (B + C)/2$

Ligne 7b (v) :  $2\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7c (i) :  $15\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7c (ii) :  $20\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7c (iii) :  $40\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7c (iv) :  $18\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7c (v) :  $7\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 7d (i) :  $21\,430 \times (B + C)/2$

Ligne 7d (ii) :  $28\,570 \times (B + C)/2$

Ligne 7d (iii) :  $57\,140 \times (B + C)/2$

Ligne 7d (iv) :  $25\,713 \times (B + C)/2$

Ligne 7d (v) :  $10\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8a (i) :  $2\,225 \times (B + C)/2$

Ligne 8a (ii) :  $2\,965 \times (B + C)/2$

Ligne 8a (iii) :  $5\,930 \times (B + C)/2$

Ligne 8a (iv) :  $2\,670 \times (B + C)/2$

Ligne 8a (v) :  $1\,040 \times (B + C)/2$

Ligne 8b (i) :  $4\,285 \times (B + C)/2$

Ligne 8b (ii) :  $5\,714 \times (B + C)/2$

Ligne 8b (iii) :  $11\,428 \times (B + C)/2$

Ligne 8b (iv) :  $5\,140 \times (B + C)/2$

Ligne 8b (v) :  $2\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8c (i) :  $15\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8c (ii) :  $20\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8c (iii) :  $40\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8c (iv) :  $18\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8c (v) :  $7\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 8d (i) :  $21\,430 \times (B + C)/2$

Ligne 8d (ii) :  $28\,570 \times (B + C)/2$

Ligne 8d (iii) :  $57\,140 \times (B + C)/2$

Ligne 8d (iv) :  $25\,713 \times (B + C)/2$

Ligne 8d (v) :  $10\,000 \times (B + C)/2$

Ligne 9a (i) :  $2\,225 \times (B + C)/2$

Ligne 9a (ii) :  $2\,965 \times (B + C)/2$

Ligne 9a (iii) :  $5\,930 \times (B + C)/2$

Ligne 9a (iv) :  $2\,670 \times (B + C)/2$

Ligne 9a (v) :  $1\,040 \times (B + C)/2$

Ligne 9b (i) :  $4\,285 \times (B + C)/2$

Ligne 9b (ii) :  $5\,714 \times (B + C)/2$

Ligne 9b (iii) :  $11\,428 \times (B + C)/2$

Ligne 9b (iv) :  $5\,140 \times (B + C)/2$

Ligne 9b (v) : 2 000 x (B + C)/2

Ligne 9c (i) : 15 000 x (B + C)/2  
Ligne 9c (ii) : 20 000 x (B + C)/2  
Ligne 9c (iii) : 40 000 x (B + C)/2  
Ligne 9c (iv) : 18 000 x (B + C)/2  
Ligne 9c (v) : 7 000 x (B + C)/2

Ligne 9d (i) : 21 430 x (B + C)/2  
Ligne 9d (ii) : 28 570 x (B + C)/2  
Ligne 9d (iii) : 57 140 x (B + C)/2  
Ligne 9d (iv) : 25 713 x (B + C)/2  
Ligne 9d (v) : 10 000 x (B + C)/2

Ligne 10a (i) : 2 225 x (B + C)/2  
Ligne 10a (ii) : 2 965 x (B + C)/2  
Ligne 10a (iii) : 5 930 x (B + C)/2  
Ligne 10a (iv) : 2 670 x (B + C)/2  
Ligne 10a (v) : 1 040 x (B + C)/2

Ligne 10b (i) : 4 285 x (B + C)/2  
Ligne 10b (ii) : 5 714 x (B + C)/2  
Ligne 10b (iii) : 11 428 x (B + C)/2  
Ligne 10b (iv) : 5 140 x (B + C)/2  
Ligne 10b (v) : 2 000 x (B + C)/2

Ligne 10c (i) : 15,000 x (B + C)/2  
Ligne 10c (ii) : 20,000 x (B + C)/2  
Ligne 10c (iii) : 40,000 x (B + C)/2  
Ligne 10c (iv) : 18,000 x (B + C)/2  
Ligne 10c (v) : 7,000 x (B + C)/2

Ligne 10d (i) : 21,430 x (B + C)/2  
Ligne 10d (ii) : 28,570 x (B + C)/2  
Ligne 10d (iii) : 57,140 x (B + C)/2  
Ligne 10d (iv) : 25,713 x (B + C)/2  
Ligne 10d (v) : 10,000 x (B + C)/2

Les produits ci-dessus pour chaque ligne seront additionnés afin d'obtenir un **prix total** pour l'année 1, comme suit :

1a(i) + 1a(ii) + 1a(iii) + 1a(iv) + 1a(v) + 1b(i) + 1b(ii) + 1b(iii) + 1b(iv) + 1b(v) + 1c(i) + 1c(ii) + 1c(iii) + 1c(iv) + 1c(v) + 1d(i) + 1d(ii) + 1d(iii) + 1d(iv) + 1d(v) + 2a(i) + 2a(ii) + 2a(iii) + 2a(iv) + 2a(v) + 2b(i) + 2b(ii) + 2b(iii) + 2b(iv) + 2b(v) + 2c(i) + 2c(ii) + 2c(iii) + 2c(iv) + 2c(v) + 2d(i) + 2d(ii) + 2d(iii) + 2d(iv) + 2d(v) + 3a(i) + 3a(ii) + 3a(iii) + 3a(iv) + 3a(v) + 3b(i) + 3b(ii) + 3b(iii) + 3b(iv) + 3b(v) + 3c(i) + 3c(ii) + 3c(iii) + 3c(iv) + 3c(v) + 3d(i) + 3d(ii) + 3d(iii) + 3d(iv) + 3d(v) + 4a(i) + 4a(ii) + 4a(iii) + 4a(iv) + 4a(v) + 4b(i) + 4b(ii) + 4b(iii) + 4b(iv) + 4b(v) + 4c(i) + 4c(ii) + 4c(iii) + 4c(iv) + 4c(v) + 4d(i) + 4d(ii) + 4d(iii) + 4d(iv) + 4d(v) + 5a(i) + 5a(ii) + 5a(iii) + 5a(iv) + 5a(v) + 5b(i) + 5b(ii) + 5b(iii) + 5b(iv) + 5b(v) + 5c(i) + 5c(ii) + 5c(iii) + 5c(iv) + 5c(v) + 5d(i) + 5d(ii) + 5d(iii) + 5d(iv) + 5d(v) + 6a(i) + 6a(ii) + 6a(iii) + 6a(iv) + 6a(v) + 6b(i) + 6b(ii) + 6b(iii) + 6b(iv) + 6b(v) + 6c(i) + 6c(ii) + 6c(iii) + 6c(iv) + 6c(v) + 6d(i) + 6d(ii) + 6d(iii) + 6d(iv) + 6d(v) + 7a(i) + 7a(ii) + 7a(iii) + 7a(iv) + 7a(v) + 7b(i) + 7b(ii) + 7b(iii) + 7b(iv) + 7b(v) + 7c(i) + 7c(ii) + 7c(iii) + 7c(iv) + 7c(v) + 7d(i) + 7d(ii) + 7d(iii) + 7d(iv) + 7d(v) + 8a(i) + 8a(ii) + 8a(iii) + 8a(iv) + 8a(v) + 8b(i) + 8b(ii) + 8b(iii) + 8b(iv) + 8b(v) + 8c(i) + 8c(ii) + 8c(iii) + 8c(iv) + 8c(v) + 8d(i) + 8d(ii) + 8d(iii) + 8d(iv) + 8d(v) + 9a(i)

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

+ 9a(ii) + 9a(iii) + 9a(iv) + 9a(v) + 9b(i) + 9b(ii) + 9b(iii) + 9b(iv) + 9b(v) + 9c(i) + 9c(ii) + 9c(iii) + 9c(iv) + 9c(v) + 9d(i) + 9d(ii) + 9d(iii) + 9d(iv) + 9d(v) + 10a(i) + 10a(ii) + 10a(iii) + 10a(iv) + 10a(v) + 10b(i) + 10b(ii) + 10b(iii) + 10b(iv) + 10b(v) + 10c(i) + 10c(ii) + 10c(iii) + 10c(iv) + 10c(v) + 10d(i) + 10d(ii) + 10d(iii) + 10d(iv) + 10d(v) = **Prix total pour l'année 1 (PT1)**

Les calculs ci-dessus seront effectués pour chaque année d'option afin d'obtenir un prix total pour chacune d'entre elles, comme suit :

**Année d'option 1 : 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 = prix total pour l'année d'option 1 (PTAO1)**

**Année d'option 2 : 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 = prix total pour l'année d'option 1 (PTAO2)**

**Année d'option 3 : 1 avril 2020 au 31 mars 2021 = prix total pour l'année d'option 1 (PTAO3)**

**Année d'option 4 : 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 = prix total pour l'année d'option 1 (PTAO4)**

**(PT1) + (PTAO1) + (PTAO2) + (PTAO3) + (PTAO4) = prix évalué**

Clause du Guide des CCUA [M0220T](#) (2016-011-28), Évaluation du prix

## **4.2 Méthode de sélection**

### **4.2.1 Critères techniques obligatoires**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

---

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

### 5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux services canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que les services offerts sont des services canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que les services offerts seront traités comme des services non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

( ) les services offerts sont des services canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 4 de la clause [A3050T](#).

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du [Guide des approvisionnements](#).

**5.1.2.1.1** Clause du *Guide des CCUA* [A3050T](#) (2014-11-27), Définition du contenu canadien.

## 5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#)

[http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## **PARTIE 6 – EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**

### **6.1 Exigences en matière d'assurance**

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

## **PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **7.1 Offre**

**7.1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

#### **7.2 Exigences relatives à la sécurité**

**7.2.1** L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### **7.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

##### **7.3.1 Conditions générales**

[2005](#) (2016-04-04), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

##### **7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « G ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

#### **7.4 Durée de l'offre à commandes**

##### **7.4.1 Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus du date d'émission au 31 mars 2018 inclusivement.

##### **7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes**

Si l'offre à commandes est autorisée pour une durée plus longue que la période initiale, l'offrant offre de prolonger son offre de quatre (4) périodes supplémentaires de douze (12) mois chacune, soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2019; 1er avril 2019 au 31 mars 2020; 1er avril 2020 au 31 mars 2021; et du 1er avril 2021 au 31 mars 2022; aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs ou prix que ceux qui sont précisés dans l'offre à commandes, ou à des tarifs ou prix calculés conformément à la formule précisée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 14 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes

##### **7.4.4 Points de livraisons**

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « D » de l'offre à commandes.

#### **7.5 Responsables**

##### **7.5.1 Responsable de l'offre à commandes**

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Luke Blake  
Titre : Agente D'approvisionnement  
Services publics et Approvisionnement Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Adresse : 1650 635 8th ave SW  
Téléphone : 403-613-0725  
Télécopieur : 403-292-5786

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Courriel : luke.blake@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

### 7.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

### 7.5.3 Représentant de l'offrant - À remplir par le soumissionnaire:

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 7.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : le Service correctionnel du Canada, CORCAN, à divers endroits du Canada, tel qu'il est précisé à l'Annexe D - Sites de la livraison et autorités responsables des lieux.

### 7.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes*.

### 7.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 50,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

### 7.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;

- c) les conditions générales 2005 (2016-04-04), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Énoncé des Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Tableau de conformité;
- h) l'Annexe « D », Établissements de livraison et responsables du site;
- i) l'Annexe « E », Exigences des couleurs;
- j) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ .

## **7.10 Attestations et renseignements supplémentaires**

### **7.10.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

### **7.11 Lois applicables**

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en devant Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## **B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### **7.1 Énoncé des Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### **7.2 Clauses et conditions uniformisées**

#### **7.2.1 Conditions générales**

2010A (2016-04-04), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2016-04-04), Conditions générales - services (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### **7.3 Durée du contrat**

#### **7.3.1 Date de livraison**

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

## 7.4 Paiement

### 7.4.1 Base de paiement -

**(À déterminer au moment de l'attribution de l'offre à commandes.)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé prix unitaires ferme précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_TBD\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 7.4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

### 7.4.3 Modalités de paiement - paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2008-05-12), Paiement unique

### 7.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

*(To be determined at Standing Offer issuance)*

## 7.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## 7.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-04-28), Assurance - aucune exigence particulière

## 7.7 Clauses du *Guide des CCUA*

A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010-01-11
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

## ANNEXE « A »

### ÉNONCÉ DES BESOIN

Fournir des bandes de chant en acrylonitrile butadiène styrène (ABS), en polychlorure de vinyle (PVC) et en polypropylène (PP), conformément à l'annexe A Besoin, à l'annexe B Base de paiement, à l'annexe C Tableau de conformité, et à l'annexe D Établissements de livraison, pour le Service correctionnel du Canada, CORCAN, dans divers établissements au Canada, au besoin, durant la période visée par l'offre à commandes, de la date d'attribution jusqu'au 31 mars 2018, inclusivement.

Si l'offre à commandes est autorisée pour une durée plus longue que la période initiale, l'offrant offre de prolonger son offre de quatre (4) périodes supplémentaires de douze (12) mois chacune, soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2019; 1er avril 2019 au 31 mars 2020; 1er avril 2020 au 31 mars 2021; et du 1er avril 2021 au 31 mars 2022; aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs ou prix que ceux qui sont précisés dans l'offre à commandes, ou à des tarifs ou prix calculés conformément à la formule précisée dans l'offre à commandes.

#### Tableau des spécifications :

Caractéristique	Standard de test	Bandes de chant en PVC semi rigide	Bandes de chant en PVC rigide	Bandes de chant en ABS	Bandes de chant en PP
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
1) Résistance à la lumière	ISO 4892-2	7-8	7-8	>6	7-8
2) Dureté Shore D	DIN 53 505 / ISO 868	62 (+/-5)	80 (+/-5)	72 (+/-5)	71 (+/-5)
3) Résistance aux produits chimiques	DIN 68 861	Min. Bonne - Classification 1B			
4) Épaisseur		0,5mm et/ou 1mm et/ou 3mm			
5) Largeur		25mm et/ou 35mm (tolérance +/-2mm)			

#### **Livraison**

La livraison doit se faire dans les quinze (15) jours de calendrier suivant la réception du document de commande subséquente à l'offre à commandes à moins qu'un autre délai n'ait été approuvé par l'utilisateur désigné.

#### **Tableau de conformité**

N° de l'invitation - Solicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Refer to the Compliance Matrix for the complete performance specifications and instructions that must be satisfied in order for a bid to be deemed responsive.

### **Exigences des couleurs**

Le soumissionnaire doit être en mesure d'assortir les couleurs solides, les finis grains de bois ainsi que les couleurs qui complètent les surfaces aux motifs de Arborite. Veuillez vous référer à l'annexe D – Annexe donnant une liste d'exemples d'exigences des couleurs.

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

(La taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée sont exclues de tous les prix)  
Les quantités ne sont que des estimations et elles sont présentées pour des fins d'évaluation seulement.  
Elles ne seront pas partie intégrante d'une offre à commandes qui en résulte.

**A) Pour la période allant de la date d'émission de l'offre à commandes jusqu'au 31 mars 2018**

**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**

Description	Prix par pied linéaire (FAB Destination)						Quantité minimum par commande individuelle subséquente (pieds linéaires)
	Quantité estimée (pieds linéaires)	1000 pieds et moins	1001 à 5000 pieds	5001 à 10,000 pieds	10,001 à 25,000 pieds	25,001 pieds et plus	
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
<b>(1) PVC semi rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(2) PVC semi rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(3) PVC semi rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(4) PVC rigide couleurs solides :</b>							

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(5) PVC rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(6) PVC rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de	12 810						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

l'Ontario							
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(7) ABS pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de	3 000						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

l'Atlantique							
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(8) ABS pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(9) PP pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(10) PP pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**(B) Période d'option 1 : Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019**

**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**

Description	Prix par pied linéaire (FAB Destination)						Quantité minimum par commande individuelle subséquente (pieds linéaires)
	Quantité estimée (pieds linéaires)	1000 pieds et moins (A)	1001 à 5000 pieds (B)	5001 à 10,000 pieds (C)	10,001 à 25,000 pieds (D)	25,001 pieds et plus (E)	
<b>(1) PVC semi rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18000						
(ii) Région du Québec	24010						
(iii) Région de l'Ontario	48010						
(iv) Région des Prairies	21600						
(v) Région du Pacifique	8410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(2) PVC semi rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(3) PVC semi rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(4) PVC rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(5) PVC rigide finis grains de bois</b>							
<b>Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(6) PVC rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(7) ABS pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(8) ABS pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(9) PP pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
 21C11-177016/A  
 N° de réf. du client - Client Ref. No.  
 21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
 File No. - N° du dossier  
 CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
 CAL142  
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(10) PP pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**(C) Période d'option 2 : Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020**  
**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**

Description	Prix par pied linéaire (FAB Destination)						Quantité minimum par commande individuelle subséquente (pieds linéaires)
	Quantité estimée (pieds linéaires)	1000 pieds et moins (A)	1001 à 5000 pieds (B)	5001 à 10,000 pieds (C)	10,001 à 25,000 pieds (D)	25,001 pieds et plus (E)	
<b>(1) PVC semi rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(2) PVC semi rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(3) PVC semi rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(4) PVC rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(5) PVC rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(6) PVC rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(7) ABS pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(8) ABS pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(9) PP pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
 21C11-177016/A  
 N° de réf. du client - Client Ref. No.  
 21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
 File No. - N° du dossier  
 CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
 CAL142  
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(10) PP pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**(D) Période d'option 3 : Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021**  
**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**

Description	Prix par pied linéaire (FAB Destination)						Quantité minimum par commande individuelle subséquente (pieds linéaires)
	Quantité estimée (pieds linéaires)	1000 pieds et moins (A)	1001 à 5000 pieds (B)	5001 à 10,000 pieds (C)	10,001 à 25,000 pieds (D)	25,001 pieds et plus (E)	
<b>(1) PVC semi rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(2) PVC semi rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(3) PVC semi rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(4) PVC rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(5) PVC rigide finis grains de bois</b>							
<b>Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(6) PVC rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(7) ABS pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(8) ABS pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(9) PP pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
 21C11-177016/A  
 N° de réf. du client - Client Ref. No.  
 21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
 File No. - N° du dossier  
 CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
 CAL142  
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(10) PP pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

**(E) Période d'option 4 : Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022**  
**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**

Description	Prix par pied linéaire (FAB Destination)						Quantité minimum par commande individuelle subséquente (pieds linéaires)
	Quantité estimée (pieds linéaires)	1000 pieds et moins (A)	1001 à 5000 pieds (B)	5001 à 10,000 pieds (C)	10,001 à 25,000 pieds (D)	25,001 pieds et plus (E)	
<b>(1) PVC semi rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(2) PVC semi rigide finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(3) PVC semi rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(4) PVC rigide couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(5) PVC rigide finis grains de bois</b>							
<b>Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
 21C11-177016/A  
 N° de réf. du client - Client Ref. No.  
 21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
 File No. - N° du dossier  
 CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
 CAL142  
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(6) PVC rigide options pour s'agencer à nos surfaces Arborite :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	2 710						
(ii) Région du Québec	3 600						
(iii) Région de l'Ontario	7 200						
(iv) Région des Prairies	3 250						
(v) Région du Pacifique	1 270						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 800						
(ii) Région du Québec	6 410						
(iii) Région de l'Ontario	12 810						
(iv) Région des Prairies	5 760						
(v) Région du Pacifique	2 250						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	18 000						
(ii) Région du Québec	24 010						
(iii) Région de l'Ontario	48 010						
(iv) Région des Prairies	21 600						
(v) Région du Pacifique	8 410						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	24 000						
(ii) Région du Québec	32 010						
(iii) Région de l'Ontario	64 010						
(iv) Région des Prairies	28 790						
(v) Région du Pacifique	11 210						
<b>(7) ABS pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(8) ABS pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						
<b>(9) PP pour s'agencer à nos sélections couleurs solides :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>(10) PP pour s'agencer à nos sélections finis grains de bois Tafisa :</b>							
<b>(a) 0,5 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	450						
(ii) Région du Québec	600						
(iii) Région de l'Ontario	1 200						
(iv) Région des Prairies	540						
(v) Région du Pacifique	210						
<b>(b) 1 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	750						
(ii) Région du Québec	1 000						
(iii) Région de l'Ontario	2 000						
(iv) Région des Prairies	900						
(v) Région du Pacifique	350						
<b>(c) 3 mm x 25 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	3 000						
(ii) Région du Québec	4 000						
(iii) Région de l'Ontario	8 000						
(iv) Région des Prairies	3 600						
(v) Région du Pacifique	1 400						
<b>(d) 3 mm x 35 mm</b>							
(i) Région de l'Atlantique	4 500						
(ii) Région du Québec	6 000						
(iii) Région de l'Ontario	12 000						
(iv) Région des Prairies	5 400						
(v) Région du Pacifique	2 100						

**Pour toutes les autres destinations qui ne figurent pas à l'annexe C, les prix seront FAB Usine. Si les prix FAB Usine du soumissionnaire sont différents des prix FAB Destinations de ce dernier, veuillez reproduire les tableaux de l'Annexe B (au besoin) et fournir les prix FAB Usine. Si les prix FAB Usine ne sont pas fournis, il sera conclu que les prix FAB Usine sont les mêmes que les prix FAB Destinations du soumissionnaire.**

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**F) Le prix d'un produit ne figurant pas à l'annexeB – Base de paiement mais se trouvant sur les listes de prix publiées de l'offrant sera calculé comme suit:**

Prix conformes à vos catalogues généraux, saisonniers et d'articles en vente et/ou au prix courant publié, moins un rabais de:

\_\_\_\_\_pour cent

Nom et date du catalogue ou de la liste des prix: \_\_\_\_\_

L'offrant DOIT indiquer, **par écrit**, à l'autorité contractante de TPSGC, au moins soixante (60) jours avant l'entrée en vigueur de son nouveau catalogue, son intention de soumettre un nouveau catalogue. Une copie papier de tout nouveau catalogue DOIT être transmise à l'autorité contractante de TPSGC, le tout accompagné du présent avis. Les rabais moins importants NE SONT PAS autorisés.

B. En plus des prix établis ci-dessus, des avantages spéciaux seront offerts, le cas échéant, à l'occasion de la fin d'année ou de productions excédentaires, de soldes, de ventes spéciales, etc., pourvu que le coût soit inférieur aux prix convenus ci-dessus.

C. Rabais spéciaux additionnels pour les commandes à l'avance - \_\_\_\_\_ pour cent.

## ANNEX "C"

### TABLEAU DE CONFORMITÉ

#### TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS MINIMALES DE RENDEMENT OBLIGATOIRES

Une liste complète des spécifications minimales de rendement obligatoires est indiquée ci-dessous dans le « Tableau de conformité ». Les soumissionnaires doivent démontrer clairement leur conformité à chaque spécification obligatoire.

1. Les soumissionnaires **doivent** démontrer la conformité du produit proposé à chacune des spécifications de rendement du Tableau de conformité en indiquant si le produit est « conforme » ou « non conforme » au critère en question.
2. Les soumissionnaires sont invités à indiquer comment s'ils respectent chaque spécification de rendement en indiquant cette information dans la colonne Spécification de rendement qui figure dans le tableau de conformité.
3. La documentation technique à l'appui, y compris, mais sans s'y limiter, les fiches techniques, les brochures techniques, les photographies ou les illustrations, doit être fournie avec la soumission à la clôture de l'invitation à soumissionner et doit faire l'objet de renvois dans le Tableau de conformité pour chaque spécification de rendement, et ce, pour indiquer l'endroit qui démontre la conformité dans la documentation technique à l'appui. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la documentation technique à l'appui fournit suffisamment de détails pour certifier que les produits proposés satisfont aux exigences des spécifications de rendement. Si aucune documentation technique à l'appui publiée n'est disponible, le soumissionnaire doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont sa soumission est conforme sur le plan technique.
4. Si les documents justificatifs susmentionnés ne sont pas fournis à la clôture des soumissions, l'autorité contractante informera le soumissionnaire qu'il doit les fournir dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date de l'avis. Si le soumissionnaire ne donne pas suite à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti, sa soumission sera déclarée non recevable et rejetée d'emblée.
5. Les soumissionnaires doivent soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détail, leurs préoccupations relatives aux spécifications de rendement avant la clôture des soumissions, comme indiqué dans le document de demande de propositions (DP).
6. À défaut de respecter chacune des spécifications de rendement, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.

#### TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS MINIMALES DE RENDEMENT OBLIGATOIRES

N° de l'article	Spécification de rendement	État (O) Obligatoire (D) Désirable*	Les spécifications de rendement sont-elles satisfaites? Indiquer Oui ou Non	Spécifications de rendement offertes : Le soumissionnaire doit indiquer s'il est conforme aux spécifications de rendement en	Renvoi : Dans cette colonne, les soumissionnaires doivent indiquer un renvoi lorsque
-----------------	----------------------------	---	--	---	---

				indiquant cette information dans cette colonne	cette spécification de rendement est indiquée dans leurs documents justificatifs.
A	Standard de test				
A.1	La résistance à la lumière doit être conforme à la norme ISO 4892-2.	O			
A.2	La dureté Shore D doit être conforme à la norme DNI 53 505 / ISO 868.	O			
A.3	La résistance aux produits chimiques doit être conforme à la norme DNI 68 861.	O			
B	Bandes de chant en PVC semi rigide				
B1	La résistance à la lumière doit se situer entre 7 et 8.	O			
B2	La dureté Shore D doit se situer à 62 (+/- 5).	O			
B3	La résistance aux produits chimiques doit être Min. Bonne - Classification 1B.	O			
B4	L'épaisseur doit être de 0,5 mm, 1 mm et 3 mm.	O			
B5	La largeur doit être de 25 mm et 35 mm (tolérance de +/-2 mm).	O			
C	Bandes de chant en PVC rigide				
C.1	La résistance à la lumière doit se situer entre 7 et 8.	O			
C.2	La dureté Shore D doit se situer à 80 (+/-5).	O			
C.3	La résistance aux produits chimiques doit être Min. Bonne - Classification 1B.	O			
C.4	L'épaisseur doit être de 0,5 mm, 1 mm et 3 mm.	O			
C.5	La largeur doit être de 25 mm	O			

	et 35 mm (tolérance de +/-2 mm).				
D	Bandes de chant en ABS				
D.1	La résistance à la lumière doit se situer sous 6.	O			
D.2	La dureté Shore D doit se situer à 72 (+/-5)	O			
D.3	La résistance aux produits chimiques doit être Min. Bonne - Classification 1B.	O			
D.4	L'épaisseur doit être de 0,5 mm, 1 mm et 3 mm.	O			
D.5	La largeur doit être de 25 mm et 35 mm (tolérance de +/-2 mm).	O			
E	Bandes de chant en PP				
E.1	La résistance à la lumière doit se situer entre 7 et 8.	O			
E.2	La dureté Shore D doit se situer à 71 (+/- 5).	O			
E.3	La résistance aux produits chimiques doit être Min. Bonne - Classification 1B.	O			
E.4	L'épaisseur doit être de 0,5 mm, 1 mm et 3 mm.	O			
E.5	La largeur doit être de 25 mm et 35 mm (tolérance de +/-2 mm).	O			
F	Le soumissionnaire doit être en mesure d'assortir les couleurs solides, les finis grains de bois ainsi que les couleurs qui complètent les surfaces aux motifs de Arborite. Veuillez vous référer à l'annexe D – Annexe donnant une liste d'exemples d'exigences des couleurs.	O			

## **ANNEXE « D »**

### **Établissements de livraison et responsables du site**

Le responsable du site est le directeur des opérations ou le directeur commercial des usines de fabrication CORCAN (également des établissements de livraison) situés dans les établissements du Service correctionnel du Canada listés ci-dessous. Il est compris par toutes les parties que le nombre de commandes (c.-à-d. de commandes subséquentes) et leur taille varieront par usine de production et que l'ensemble des usines ne placent pas nécessairement leurs commandes pendant la présente invitation à soumissionner/offre à commandes qui en résulte.

#### **i) Région Atlantique**

- a) Établissement de Springhill  
330, rue McGee  
Springhill (Nouvelle-Écosse)  
BOM 1X0
- b) Ateliers industriels en milieu communautaire à Moncton  
310, boul. Baig  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1E 1C8

#### **ii) Région Quebec:**

- a) Établissement de Cowansville  
Case postale 5000  
400, rue Fordyce  
Cowansville (Québec)  
J2K 3N7

#### **iii) Région Ontario**

- a) Établissement de Bath  
5775, chemin Bath  
Bath (Ontario)  
K0H 1G0
- b) Établissement Warkworth  
Country Road n° 29  
Campbellford (Ontario)  
K0L 1L0

#### **iv) Région Prairie**

- a) Établissement de Stony Mountain  
Autoroute 7, Case postale 4500  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3W8
- b) Pénitencier de la Saskatchewan  
Case postale 160  
Prince Albert (Saskatchewan)

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

T0J 0Y0

- c) Établissement de Bowden  
Autoroute 2, case postale 6000  
Innisfail (Alberta)  
T4G 1V1

**y) Région Pacifique**

- a) Établissement de Mission  
Case postale 60  
8751, chemin Stave Lake  
Mission (Colombie-Britannique)  
V2V 4L8

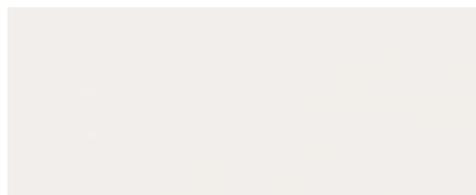
**ANNEXE « E »**

**EXIGENCES DE COULEURS**

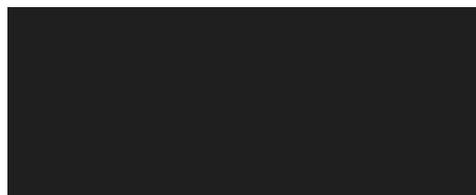
Les couleurs suivantes sont des exemples de couleurs que le fournisseur devra assortir. Veuillez noter que les couleurs peuvent changer au cours de la période de l'offre à commandes sur avis du chargé de projet.

**Couleurs solides incluses mais non limitées à:**

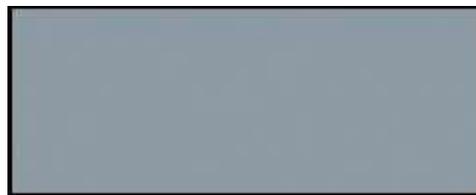
C033  
Blanc Fencepost



C026  
Noir



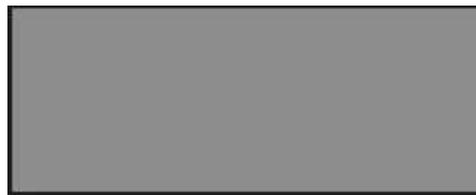
*Arborite S-542 « Limousine Grey »*



*Uniboard 807 « Calamare »*



C031  
*Étain*



**Couleurs aux finis grains de bois incluses mais non limitées à:**

*Tafisa M2002 « Sunset Cruise »*



*Tafisa L458 « Cappuccino Cherry »*



*Tafisa L571 « Karoo Ash »*



*Tafisa L488 « Dolce Vita »*



*Tafisa L492 « White Chocolate »*



*Tafisa L489 « Copa Cabana »*



*Tafisa L807 « Brunito Cherry »*



N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

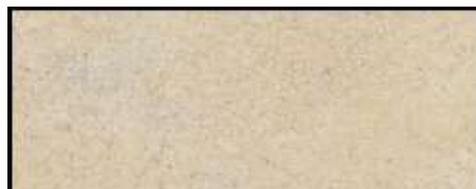
---

**Couleurs aux motifs de Arborite incluses mais non limitées à:**

*Arborite P225 « Refined Steel »*



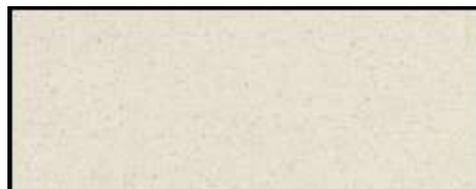
*Arborite P333 « Sahara Sand »*



*Arborite P334 « Sahara Storm »*



*Arborite P271 « Fresh Mist »*



**Échantillons**

Les soumissionnaires pourraient avoir à soumettre des échantillons afin de démontrer leur capacité d'assortir les couleurs. Les échantillons seront utilisés pour information seulement.

En raison d'éventuelles différences de calibrage, les vraies couleurs des échantillons peuvent différer légèrement de ce qui est affiché à l'écran.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE « F » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- ( ) Carte d'achat VISA ;
- ( ) Carte d'achat MasterCard ;
- ( ) Dépôt direct (national et international) ;
- ( ) Échange de données informatisées (EDI) ;

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
21C11-177016/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
21C11-177016

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-6-39105

Id de l'acheteur - Buyer ID  
CAL142  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Annexe « G »  
Rapport d'utilisation de l'offre à commandes**

Faire parvenir à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Télécopieur: (403) 292-5786  
Courriel: WST-PA-CAL@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**Calendrier des rapports trimestriels d'utilisation:**

Premier trimestre: du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin.  
Deuxième trimestre: du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.  
Troisième trimestre: du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.  
Quatrième trimestre: du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars.

**RAPPORT SUR LE NOMBRE D'AFFAIRES CONCLUES AVEC LES MINISTÈRES OU ORGANISMES  
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

FOURNISSEUR:  
N° DE L'OFFRE À COMMANDES  
MINISTÈRE OU ORGANISME:

Période de référence

Élément n°	Description de la commande	Valeur de la commande	TPS/TVH
A) Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:			
B) Commandes totales accumulées à ce jour:			
(A+B) Commandes totales accumulées:			

**AUCUN RAPPORT:** Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période [ ]

PRÉSENTÉ PAR:

Nom:  
Numéro de téléphone:

SIGNATURE: \_\_\_\_\_ DATE: \_\_\_\_\_